



La Tribune

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

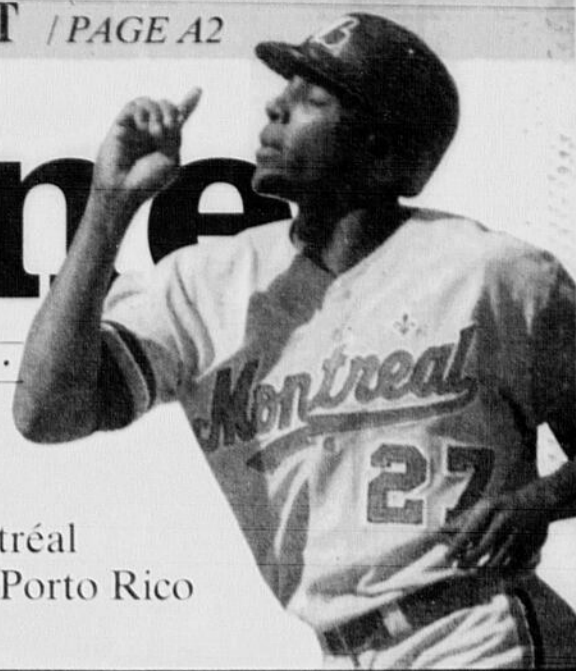
cyberpresse.ca

Biogaz

Les propriétaires proposent à nouveau une entente hors cour
Page A2

De retour en 2003

Les Expos joueront à Montréal ... et probablement aussi à Porto Rico
Page C1



SHERBROOKE / VENDREDI 15 NOVEMBRE 2002 / 93^e ANNÉE / NO 227

Les MONDIAUX JEUNESSE à Sherbrooke dans 236 jours

65^e plus taxes, (Floride 1.75\$)

Rendez-vous des régions

Québec met deux leviers sur la table

Mathieu Boivin (PC)
QUÉBEC

Le Rendez-vous des régions s'est conclu par la promesse d'une commission parlementaire des régions à l'Assemblée nationale et la mise sur pied de fonds de développement régionaux à compter du printemps 2003.

Le premier ministre Bernard Landry a indiqué, hier, à la clôture de l'événement qui réunissait quelque 250 délégués des régions du Québec, qu'il proposerait dans les prochains jours aux chefs de l'opposition d'approuver la création d'une commission parlementaire permanente des régions.

Cette nouvelle institution aurait pour mandat, entre autres, d'étudier des projets de décentralisation et de régionalisation et d'évaluer les expérimentations en cours, afin d'assurer l'équité dans la répartition des ressources entre les régions. Au printemps 2003, la commission devrait statuer sur les propositions soumises pour en arriver à une décentralisation politique.

Les grandes villes, les municipalités régionales de comtés (MRC) et certains organismes de la société civile sont les instances que considère le gouvernement pour une délégation subséquente de pouvoirs, a précisé le premier ministre.

Plus tôt dans la journée, la ministre des Finances, Pauline Marois, avait annoncé la création d'«expériences témoins» pour créer des fonds régionaux d'investissement dans les régions ressources. Ces fonds, dont l'objectif serait d'investir pour soutenir l'emploi dans les régions les plus pauvres du Québec, seraient financés au tiers par les fonds de retraite des travailleurs en région, au tiers par le gouvernement fédéral et au tiers par le gouvernement du Québec.

Le mode de participation de Québec dans ces fonds régionaux — allocations budgétaires ou mesures fiscales — ne sera toutefois pas connu avant le prochain budget provincial, en mars 2003.

Selon Bernard Landry, la commission parlementaire des régions sera constituée de députés de toutes les régions et de tous les partis et constituera «un rouage supplémentaire pour faciliter l'adoption des lois concernant les régions et pour faciliter la décentralisation. Ça ne va pas alourdir le processus, ça va l'accélérer.»

Quant aux fonds régionaux d'investissement, M. Landry a précisé qu'il s'agirait de mettre à profit les fonds de pension des travailleurs. «Les travailleurs syndiqués des régions ont d'immenses fonds accumulés, s'ils désirent les placer dans ce fonds régional, le gouvernement québécois va placer le même montant, aux mêmes conditions qu'eux.»

Le citoyen ordinaire doit retenir de tout ce qui s'est discuté au Rendez-vous des régions que «le pouvoir se rapproche de lui, que le pouvoir qui aujourd'hui est exercé sur la Grande-Allée, à Québec, va être exercé sur la rue Racine. Il va voir ses élus locaux investis de plus de pouvoirs, de plus de responsabilités — peut-être avec un pouvoir de taxer plus grand», a dit M. Landry.

Même les partis d'opposition semblaient assez satisfaits. Le chef libéral, Jean Charest, a estimé que «dans la mesure où on aura réussi à faire avancer les dossiers des régions, on applaudit, c'est positif. Mais c'est de valeur, parce qu'ils (les péquistes) auront gaspillé huit années.»

M. Charest a rappelé qu'une véritable décentralisation ne pourrait s'effectuer que sous un nouveau gouvernement et qu'il solliciterait, lors de la prochaine campagne électorale, le mandat de mettre en place cette décentralisation.

De son côté, l'adéquiste Mario Dumont a relevé qu'il y avait «un certain nombre de conclusions qui sont positives, tant mieux. Seul élément qui peut être inquiétant, c'est qu'il y a un écart assez important entre l'énergie qui existe dans les régions et le gouvernement péquiste.»

Des réactions en A3 et B7

Être toujours dans le coup - L'éditorial en A6

UNE ÉCOLE ENSORCELÉE PAR LA MAGIE DE HARRY POTTER



Imacom, Jocelyn Riendeau

À l'image de l'école Poudlard, que fréquente Harry Potter, le pavillon Saint-François de l'école de la Montée de Sherbrooke est désormais divisé en clans. Un conseil des sages est notamment formé de Vanessa Fontaine, Alexandre Saucier-Demers, Jessica Lanctôt, Anne-Marie Bernier et Samuel Garneau.

À Saint-François, une rivalité chevaleresque brise la routine scolaire

André Laroche
alaroche@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

La magie de Harry Potter opère quelquefois d'une manière étonnante. Après avoir ravivé la lecture chez les enfants, elle devient maintenant une arme contre le décrochage scolaire. Et elle fonctionne avec une terrible efficacité.

Tous les Potterphiles connaissent évidemment la célèbre école de sorcellerie Poudlard. Ils envient les héros de J.K. Rowling, qui reprennent aujourd'hui l'affiche au cinéma avec l'arrivée en salles de *Harry Potter et la chambre des secrets*. Ces derniers étudient

dans une institution où leurs apprentissages les forcent à serrer les coudes et où les fantômes leur font sentir l'histoire des lieux.

«Les élèves de Poudlard aiment leur école et je me suis demandé pour quelles raisons. Mais surtout, pourquoi les lecteurs de Harry Potter aiment autant l'école Poudlard?» raconte Sylvain Manseau, professeur de français.

Après réflexion, Sylvain Manseau a trouvé trois grands ingrédients de la recette magique: les traditions, l'esprit de compétition et le sentiment d'appartenance à un clan. «Les adolescents aiment ce système et ses balises. Mais est-il possible d'instaurer ça dans une école publique?» s'est-il interrogé.

L'enseignant a proposé à ses directeurs

de l'école de la Montée, pavillon Saint-François, de creuser la question. Et, au bout de quelques semaines, il est revenu avec sa formule: à l'image de Poudlard, cette école de Sherbrooke serait divisée en clans. Ces clans lutteraient toute l'année pour l'obtention d'une coupe dorée très convoitée. À l'enjeu, un camp de deux jours à saveur médiévale. Mais surtout, l'honneur et la gloire.

Là s'arrête le parallèle avec Harry Potter. Question de durer à travers le temps, il est proposé d'opter pour la mythologie celtique, avec en tête le roi Arthur, le chevalier Lancelot, le château de Camelot et l'île d'Avalon.

La direction, ainsi que la quarantaine de

Voir UNE ÉCOLE ENSORCELÉE en page A2

Michel Jalbert sort de sa prison du Maine

Le cauchemar de Michel Jalbert, qui croupissait en prison depuis près de cinq semaines pour avoir fait le plein aux États-Unis, a pris fin hier. Libéré, il a été accueilli à la frontière par sa famille en soirée. À LIRE EN D8.

Le régime de retraite des ex-employés de Mine Jeffrey sera durement touché

Denis Dufresne
SHERBROOKE

En plus d'avoir perdu leur emploi, les 320 ex-travailleurs de Mine Jeffrey verront leur régime de retraite être réduit considérablement.

Et, tôt ou tard, cette situation touchera l'ensemble des quelque 1400 retraités présents et à venir de la mine Jeffrey.

«La compagnie étant insolvable, le paiement de toutes les obligations antérieures au 7 septembre est suspendu, dont celles aux employés. Au bout de tout ça, ou il y aura un règlement à rabais de ces obligations-là — et le rabais sera considérable — ou il y aura absence d'entente et faillite», explique Jean Robillard, contrôleur de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, chargé du dossier.

Et comme Mine Jeffrey, précise-t-il, ne contribue plus à la caisse de retraite des ex-employés, depuis qu'elle a cessé ses activités, et que le régime est en déficit, «forcément il y aura un trou à supporter par les retraités présents et futurs».

De quel ordre sera la perte pour les retraités?

«Je refuse de spéculer là-dessus, dit M. Robillard. La réponse est loin d'être facile à donner, mais on sait que les contributions sont arrêtées et que le marché boursier s'est effondré. On sait aussi que l'âge moyen des employés — les deux-tiers ont plus de 55 ans — n'aide pas.»

En raison de difficultés financières reliées principalement à la chute des prix de l'amiante sur les marchés, Mine Jeffrey s'est prévaluée de la Loi sur les arrangements avec les créanciers.

Un jugement de la Cour supérieure rendu le 7 octobre dernier autorise notamment le contrôleur à suspendre les cotisations aux avantages sociaux et au régime de retraite, de même que les obligations de la compagnie envers ses autres créanciers.

Et comme la compagnie a déjà eu à son emploi jusqu'à 3000 travailleurs, contre 320 au moment de l'arrêt des activités, les charges sont importantes pour le régime de retraite.

«Il s'agit maintenant d'établir les

droits de chacun, en fonction de ce qui est déjà prévu dans le régime et de répartir ensuite le manque à gagner entre chacun selon l'âge, le nombre d'années de service, etc.», explique le contrôleur.

De source syndicale, on indique que le nombre total de personnes déjà retraitées, ou qui le seront à plus ou moins long terme, est autour de 1400, soit près de 940 employés syndiqués et autour de 400 employés de bureau et personnel cadre.

Pour ce qui est de la valeur du fonds de retraite, il est d'environ 100 millions \$ (incluant les deux régimes).

Et si les retraités actuels continuent de recevoir le plein montant de leur régime, M. Robillard ne peut dire à quel moment ceux-ci subiront une baisse.

«On ignore dans combien de temps les versements seront réduits», dit-il, soulignant que seule une étude actuarielle permettra de dresser un portrait de l'ensemble de la situation.

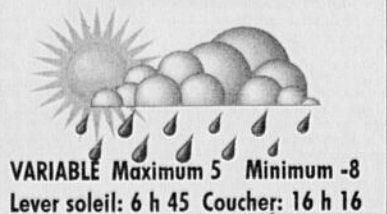
Le président du Syndicat national de l'amiante d'Asbestos, Rodrigue Chartier, signale pour sa part que «tout le monde est dans l'attente».

Suprem Automobile

4620, boul. Bourque Rock Forest • (819) 821-9272



Météo



Index

Ann. class. D4	Horoscope..... D5
Arts D1	Loterie A5
B. dessinées D5	Météo D4
Chez nous B1	Mots croisés..... D5
Décès D6	Opinions A6
Économie B3	Sports C1
Éphémérides..... D6	

SEMAINE DE PRÉVENTION DE LA TOXICOMANIE
à lire samedi dans
La Tribune

Special Publireportage

2002
Sherbrooke
La Tribune
écrit l'histoire
au quotidien

DERNIÈRE HEURE



**Grand-père
Cailloux
s'éteint**

L'un des personnages les plus colorés du monde artistique québécois, André Cailloux, est décédé hier soir, à 21 h 35, à l'âge de 82 ans, à l'Accueil Notre-Dame, où il était hébergé. Il a succombé à un cancer généralisé. Grand-père Cailloux, comme l'ont connu des milliers de jeunes et de moins jeunes Québécois, était un conteur hors pair. Une biographie et des réactions seront publiées demain.

La Tribune
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8
www.cyberpresse.ca

PRÉSIDENT ET ÉDITEUR
Raymond Tardif

VICE-PRÉSIDENT FINANCES ET ADMINISTRATION
René Morin

RÉDACTION
(819) 564-5454
Télécopieur 564-8098
redaction@latribune.qc.ca

RÉDACTEUR EN CHEF
Maurice Cloutier

DIRECTEUR DE L'INFORMATION
Michel Morin

ADJOINTE AU DIRECTEUR
Jacynthe Nadeau

TECHNOLOGIE ET INFORMATIQUE
DIRECTEUR
René Béliveau
ADJOINT
Stéphane Garant

PRODUCTION
DIRECTEUR
André Roberge
ADJOINTS
Steeve Rancourt
Michel Doyon

PUBLICITÉ
(819) 564-5450
Télécopieur 564-5482

DIRECTEUR
François Fouquet

ADJOINTS
Alain LeClerc
Christian Malo

ANNONCES CLASSÉES
(819) 564-2222
Télécopieur 564-5482

Lundi au vendredi : 8 h 30 à 16 h 30

ABONNEMENT ET TIRAGE
(819) 564-5466
Sans frais 1 800 567-6955

DIRECTEUR
André Casteau
ADJOINT
Serge Nadeau

Une perche avant la reprise du combat...

Les gens du Développement Dubreuil vont en appel, mais ouvrent la porte à une entente hors cour

Denis Dufresne
SHERBROOKE

Les propriétaires du Développement Dubreuil et leur avocat, Me François Gérin, vont officiellement en appel du jugement de la Cour supérieure qui les avait déboutés en 2001 à l'issue du procès sur les biogaz, mais plaident à nouveau en faveur d'une entente hors cour avec la Ville de Sherbrooke.

Les citoyens réclament un dédommagement de huit millions \$ pour la perte de valeur de leurs maisons, l'interdiction pour Sherbrooke d'enfouir des déchets au nord du périmètre d'exploitation actuel du lieu d'enfouissement sanitaire (LES) et l'assurance que les mesures de contrôle des biogaz demeureront en place.

«La Ville de Sherbrooke a dit non jusqu'à maintenant, mais on l'invite encore une fois à la conciliation. Les gens du Développement Dubreuil font maintenant partie de Sherbrooke et, selon nous, il y aurait un intérêt mutuel pour une telle entente», affirme Me Gérin, qui a acheminé hier l'ensemble du dossier à la Cour d'appel de Montréal.

Le «dossier» des citoyens, qui fait pas moins de 77 000 pages, a engendré des coûts de 100 000 \$ pour la transcription, la papeterie, etc., excluant les frais d'avocats.

Selon Me Gérin, la Ville de Sherbrooke a peut-être cru, à la suite du jugement de l'an dernier, que les citoyens n'auraient pas les moyens de se rendre en appel et se désisteraient, «mais maintenant on est à force égale».

«On pense qu'il y a moyen de faire une conciliation. On lance donc l'invitation à la Ville de Sherbrooke, mais s'ils refusent, on sera à la Cour d'appel en 2004!» prévient-il, au nom des 569 propriétaires du Développement Dubreuil.

Trois juges de la Cour d'appel vont étudier l'ensemble du dossier, soit le mémoire de l'avocat des citoyens et celui de la Ville de Sherbrooke, de même que les répliques de chacune des parties, et les documents afférents, pour ensuite convoquer les avocats des deux parties, quelque part en 2004.

«Au point de vue technique, tout ce qui devait être dit l'a été. La Cour d'appel n'entendra aucun témoin, il n'y a aucun nouveau document, donc elle prend la preuve telle quelle est», explique l'avocat.

Dans un jugement rendu il y a un



Me François Gérin

an, la juge Suzanne Mireault avait refusé toute compensation financière aux résidents de ce quartier pour les inconvénients subis lors de la «crise» des biogaz de 1997-1998 et la dépréciation de leurs maisons.

Selon elle, celles-ci n'avaient subi qu'une dépréciation «ponctuelle» à la suite des nombreuses évacuations (entre septembre 1997 et mars 1998) et du battage médiatique, alors que le biogaz généré par le lieu d'enfouissement de Sherbrooke avait migré dans le sous-sol du quartier.

En revanche, la Ville et les quelque 76 familles évacuées durant la «crise» en étaient arrivées à une entente hors cours pour un dédommagement.

Un marché immobilier encore affecté

Dans son mémoire, Me Gérin demande à la Cour d'appel d'interdire l'enfouissement de déchets au Nord du LES et de maintenir opérationnels l'ensemble des puits de dégazage (dans le LES), de sécurisation (à la limite nord du terrain) et de monitoring (dans le secteur habité), «tant que l'un de ces puits démontrera une lecture de méthane supérieure à 1,25 pour cent».

Ces puits avaient été installés par la Ville à la suite de la «crise» des biogaz.

Dans son jugement de l'an dernier, la juge Suzanne Mireault avait ordonné à Sherbrooke de «maintenir opération-

nels aussi longtemps que cela s'avérera nécessaire les puits (...)».

Mais pour l'avocat des citoyens, l'esprit de cette ordonnance prête à confusion. Il réclame donc une injonction pour les garder opérationnels tant et aussi longtemps qu'il y aura présence de biogaz.

Il veut également que le tribunal ordonne des lectures hebdomadaires et mensuelles (selon les types de puits) des niveaux de gaz méthane et que les résultats soient publiés deux fois l'an dans un quotidien local.

Enfin, les citoyens réclament la somme de huit millions \$ pour compenser la perte de valeur de leurs maisons, montant auquel s'ajouteraient les intérêts courus depuis 1997.

Selon Me Gérin, le marché immobilier a repris dans ce quartier, «mais la perte de valeur se reflète encore».

D'autre part, Louis Roberge, le représentant des propriétaires du Développement Dubreuil, estime que la démarche proposée à la Ville en vaut la peine, «mais on ne peut les forcer».

«Il me semble que, surtout que les gens du Développement Dubreuil font maintenant partie de Sherbrooke, que ce serait plus propice à une entente hors cour», croit-il.

La Pottermania s'annonce aussi forte qu'en 2001

Pierrette-Hélène Roy
SHERBROOKE

C'est ce midi que les «Pottermanies» verront enfin apparaître, sur les écrans sherbrookoïses, à peine un an moins un jour après la sortie de *Harry Potter à l'école des sorciers*, le deuxième volet des aventures de l'apprenti-sorcier.

Or, pour la présentation de *Harry Potter et la chambre des secrets*, les exploitants sherbrookoïses Louise Trotter et Jacques Foisy, respectivement du Cinéma 9 et de la Maison du cinéma, sont fin prêts, anticipant un engouement semblable à celui qu'a suscité le premier volet qui sortait sur les écrans le 16 novembre 2001.

«Mais nous sommes mieux préparés

que pour le premier, fait remarquer Jacques Foisy. Nous avons grossi nos équipes pour répondre plus efficacement aux besoins.»

«Habituellement, on note une popularité moins grande lors de la sortie d'une suite, explique pour sa part Mme Trotter. Mais Harry Potter fait exception à la règle parce que l'on parle ici davantage d'une série, que les gens apprécient énormément.»

Incidemment, pour avoir eu l'occasion d'apprécier elle-même *La chambre des secrets*, Mme Trotter en dit qu'il est peut-être un peu plus sombre et éprouant que le premier mais qu'il s'impose comme un film fantastique qui sait efficacement jouer avec l'imaginaire.

La pré-vente commencée mercredi dernier au Cinéma 9 a permis à 1000 billets pour la version française et 250

pour la version originale de trouver preneurs.

À la Maison du cinéma, où elle commençait hier à 12 h 15, on a vendu 200 entrées en une heure à peine.

Performances semblables

Les deux responsables pensent que le deuxième volet performera de manière assez semblable au premier. Ce-

lui-ci, dans sa version française, avait attiré au Cinéma 9 21 000 entrées pendant sa durée et avait tenu l'affiche plein écran pendant 10 semaines, puis les fins de semaine jusqu'en mars 2002.

À la Maison du cinéma, on parle également de dix semaines de présentation.

À Sherbrooke, on pourra voir *Harry Potter et la chambre des secrets* en version originale sur un écran, au Cinéma 9, et en version française sur quatre

écrans, deux à la Maison du Cinéma et deux au Cinéma 9.

En fin de semaine, 14 représentations quotidiennes de la version française dans les deux cinémas sont prévues, et 12 en semaine. Quant à la version originale, elle sera projetée quotidiennement trois fois la fin de semaine et deux fois pendant la semaine.

À lire dans notre édition de demain, une critique de Pierrette-Hélène Roy.

UNE ÉCOLE ENSORCELÉE
Suite de la page A1

professeurs, ont sauté à pieds joints dans l'aventure. Plusieurs ont profité de l'été pour bouquiner, s'informer sur le sujet et magasiner dans les boutiques médiévales de Montréal et Québec pour pouvoir arborer leurs habits d'époque à la dernière rentrée scolaire.

Depuis septembre, donc, les élèves de Saint-François se nomment les Pierres noires ou encore les Chevaliers des Hautes Terres. Chacun des 11 clans arbore sa tenue, son blason et ses couleurs lors de grands événements. Ensemble, ils accumulent des points grâce à leurs résultats scolaires, leur implication dans la vie de l'école et leurs succès à de grands tournois. Ils peuvent aussi en perdre dans le cas de mauvaise conduite.

De toute évidence, les élèves y prennent un vilain plaisir. «Les valeurs chevaleresques sont universelles, partout et à toutes les époques. Les jeunes sentent le besoin d'appartenir à quelque chose. Ce sentiment est très fort lorsqu'on se penche sur le décrochage scolaire», souligne Jean-Noël Blanchette, professeur d'éthique et de culture religieuse, devenu depuis cet été un expert dans le tricotage de cote de mailles.

Pas de choixpeau

À défaut de choixpeau pour attribuer un clan à chaque élève, la direction de l'école a dû trouver le juste équilibre entre les classes de 1ère et de 2e secondaire, entre les doués des vocations particulières et les moins habiles des groupes en cheminement particulier.

Les effets de ce jumelage se font sentir d'une manière inattendue. «Un groupe fort se plaignait parce que l'au-

tre groupe, dont les résultats scolaires sont plus faibles, l'empêchait de se hisser au classement. Mais je leur ai fait voir que l'autre groupe gagnait des points ailleurs», raconte Denise Bourque, aussi instigatrice du projet.

«Les élèves en cheminement particulier sont toujours les premiers à s'engager dans les activités de l'école. Lors des traditionnels galas Méritas, on récompensait surtout les meilleurs sur le plan académique. Désormais, grâce aux clans, on va chercher tout le monde avec leurs forces», affirme Nathalie Deslauriers, directrice adjointe.

Même la motivation en classe devient une affaire collective. «Auparavant, seul le professeur avait l'odieuse de faire respecter la discipline. Moi, j'ai vu cette année un groupe d'élèves rencontrer un des leurs pour l'aider à éviter les expulsions répétitives — qui font perdre des points au clan», raconte Mathieu Cayer, professeur de géographie et d'histoire.

Ensorcelés

Les élèves interrogés, parés de leurs tabards, admettent être ensorcelés par cette nouvelle vie scolaire. «Auparavant, c'était toujours les mêmes qui étaient récompensés. C'est plus intéressant maintenant», confie Anne-Marie Bernier, une ado de secondaire II, vice-présidente du conseil étudiant rebaptisé «conseil des sages».

Ses compagnes et compagnons le confirment. Faire partie d'un clan permet de connaître plus de monde en dehors de sa classe et de se sentir moins anonyme dans une grande école. De ce fait, ils connaissent plus de gens sur qui compter en cas de difficultés scolaires ou personnelles.

LE 31

L'anorak isolé duvet et plumes 119,95

Économisez 35% sur l'indispensable anorak tempête, ultraléger et chaud, qui protège du vent et du froid avec sa capuche amovible bordée façon fourrure. Kaki, noir, marine. P.m.g.tg. Rég. 185.00

simons

83135

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-FRANÇOIS, LAVAL CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

Le sommet des régions

Du scepticisme à l'euphorie

François Gougeon
SHERBROOKE

«Autant on est arrivés ici sceptiques et aujourd'hui, c'est pratiquement l'euphorie... De façon unanime, tout le monde repart avec le sentiment d'avoir avancé un peu plus dans nos projets régionaux de développement!»

La chef de mission de l'Estrée au Rendez-vous national des régions, Louise Moisan-Coulombe, n'a pas caché sa satisfaction hier face aux résultats obtenus par l'exercice de trois jours.

«Bien sûr, on ne part pas d'ici avec des millions plein les poches à mettre dans nos régions, surtout que le pre-

mier ministre nous avait bien dit dès le départ que la marge de manoeuvre du gouvernement est mince... Mais personne ne retourne chez lui les mains vides... Je pense au pôle d'excellence technologique, à la décentralisation de la gestion de différents fonds, à la régionalisation du fonds de lutte à la pauvreté et plein d'autres petites choses intéressantes. Et surtout, ce qui est encourageant, c'est que pour les autres dossiers qui restent sur la table, le gouvernement s'engage dans la continuité, avec la formation d'un comité de suivi», a livré celle qui est également mairesse d'Asbestos.

De façon plus générale, elle tire de cette activité une belle expérience au plan humain. «Ce qu'on a réalisé c'est qu'on a eu la chance, pendant trois

jours, d'exprimer directement au premier ministre, aux ministres, aux fonctionnaires, nos problèmes, nos difficultés. Il n'y a pas beaucoup de pays où on peut vivre ça... On a senti chez ces gens-là une réelle écoute et puis, région par région, on a

pu mieux connaître la réalité particulière à chacune. C'est un exercice très enrichissant en terme de compréhension



Louise Moisan-Coulombe

mutuelle», a aussi déclaré Mme Moisan-Coulombe.

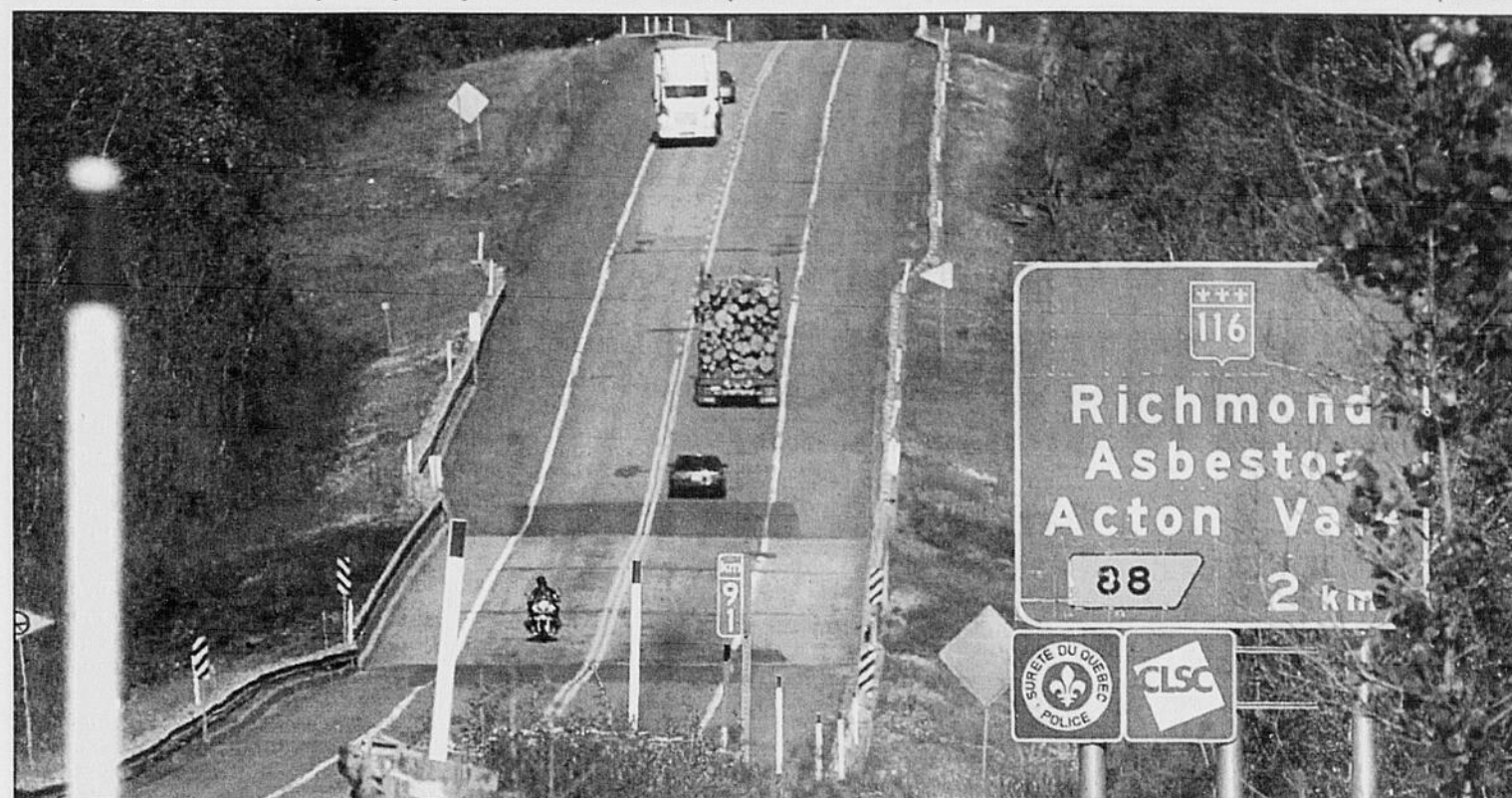
Parlant d'un «exercice démocratique très valorisant» qui a débouché sur l'amorce d'une décentralisation des pouvoirs pour une plus grande prise en charge des régions dans leur développement, la présidente de la délégation de 18 personnes a indiqué n'avoir eu aucune hésitation à signer, pour l'Estrée, le plan d'action Québec-Régions. «Et ce n'est pas à titre de présidente de délégation mais à l'unanimité de tout le monde que je l'ai fait», a aussi confié Louise Moisan-Coulombe.

Boucher heureux

Le député de Johnson, Claude Bou-

cher, était lui aussi très heureux de la tournure des événements. «Malgré les contraintes financières du gouvernement, on en est arrivé à des engagements très intéressants... On a vécu une très belle dynamique qui fait en sorte que les régions, dont l'Estrée, vont pouvoir assurer encore mieux leur développement», a-t-il dit.

Celui qui agit également à titre de délégué régional de l'Estrée et de secrétaire d'Etat aux Infrastructures estime que la région s'en est particulièrement bien tirée. «Le pôle d'excellence technologique, ça ne signifie peut-être pas de retombées à ce moment-ci. Mais à moyen et à long termes, on va en sentir un impact formidable», a aussi assuré Claude Boucher.



Imacom, Jocelyn Riendeau

Pour parvenir au doublement final de l'autoroute 55, il reste un dernier tronçon de 15 kilomètres à aménager (à part un autre tronçon de 18 km entre Windsor et Richmond qui serait ouvert à la circulation à l'automne 2003). Ce dernier tronçon touche deux régions administratives: celle de l'Estrée entre Richmond et la limite ouest d'Ulverton, sur 9,4 kilomètres, et la Mauricie pour le bout de près de six kilomètres allant jusqu'au viaduc du Chemin O'Brien, à L'Avenir.

Un pas vers le doublement final de la 55

François Gougeon
SHERBROOKE

Une nouvelle étape dans le doublement final de l'autoroute 55 a été obtenue au Rendez-vous national des régions: le dernier tronçon entre Richmond et L'Avenir sera inséré officiellement dans la programmation du ministère des Transports.

C'est l'assurance qu'ont donné tant le ministre titulaire que son adjoint, Serge Ménard et Jacques Baril, quand la question des transports a été abordée.

«La section de l'autoroute 55 entre Richmond et L'Avenir est la dernière à mettre en chantier. En l'inscrivant dans la programma-

tion, cela voudra dire qu'on pourra procéder aux plans et devis préliminaires... Bien sûr, il restera à débloquer les crédits mais au moins, on vient de franchir une étape importante», a commenté hier le député de Johnson et délégué régional de l'Estrée, Claude Boucher, en faisant part de cette annonce.

Le tronçon en question de 15 kilomètres touche deux régions administratives: celle de l'Estrée entre Richmond et la limite ouest d'Ulverton, sur 9,4 kilomètres, et la Mauricie pour le bout de près de six kilomètres allant jusqu'au viaduc du Chemin O'Brien, à L'Avenir.

«Des 14 kilomètres, c'est bien sûr la section de Richmond à Ulverton qui sera la plus complexe et la plus coûteuse à réaliser. C'est un territoire très accidenté et ça demande la

construction de cinq structures, comme pour la traverse de la rivière Ulverton, une voie ferrée et ainsi de suite... Mais au moins, à partir de maintenant, comme ça figure dans la programmation, on a un espoir plus concret de voir le doublement se réaliser dans un avenir prévisible», a aussi dit le député-délégué, également secrétaire d'Etat aux Infrastructures.

Du côté de la direction de l'Estrée de Transports-Québec, le porte-parole, Denis L'Heureux, n'était pas en mesure de faire de commentaires. «On va attendre de voir la suite des choses», a-t-il dit.

M. L'Heureux a cependant confirmé que depuis les derniers mois, des préposés ont été mandatés pour faire l'arpentage du secteur concerné.

«Un gouvernement au bord du naufrage qui tend une perche»

François Gougeon
SHERBROOKE

«Ça me fait penser à un gouvernement au bord du naufrage qui essaie de tendre une perche aux régions...»

Le député de Sherbrooke et chef de l'Opposition officielle du Québec, Jean Charest, a eu cette image pour décrire l'exercice du Rendez-vous national des régions qui s'est terminé hier, à Québec.

«Les gens des régions ont travaillé fort pour arriver avec des propositions pour stimuler le développement de leur milieu. Loin de moi l'idée de vouloir briser ce formidable élan venant des régions mais le problème c'est l'interlocuteur d'en face... Le gouvernement péquiste n'est pas en mesure de livrer la marchandise et à mon sens, un exercice du genre ce n'est pas en fin de mandat mais en début de mandat qu'on fait ça», a livré M. Charest.

«Ce que les régions veulent c'est une véritable décentralisation, un pouvoir de décision dans les MRC et les municipalités locales. Et notre programme offre cela... Dans la suite des choses, avec le gouvernement actuel, bien des espoirs vont être déçus», a aussi prévenu M. Charest, qui a assisté à une bonne partie des discussions des trois derniers jours.

Donnant l'exemple du pôle d'excellence technologique pour la région, il a déploré l'absence d'engagements financiers formels et précis pour y donner suite. «C'est clair que pour arriver à donner suite à des projets du genre, il faut une élection générale... C'est un nouveau gouvernement qui va réussir à rendre à terme les espoirs des régions du Québec», a aussi déclaré le chef libéral.

Yvon Vallières

De son côté, le député de Richmond, Yvon Vallières, explique que si ce sommet est un exercice tape-à-l'oeil, il n'en demeure pas moins utile. Il restera à voir comment tout cela se traduira dans la réalité.

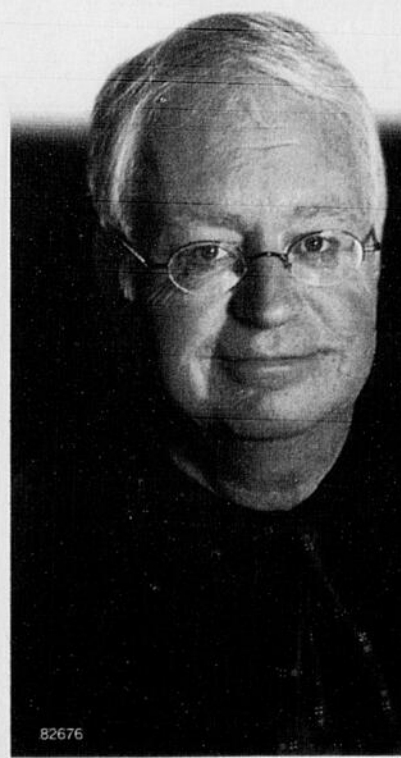
«Il y a là un pas dans la bonne direction. Mais il commençait à se faire tard. Je me souviens qu'en 1996, à l'arrivée de Lucien Bouchard, celui-ci avait déjà déploré que peu avait été fait pour le développement régional. On est à la fin de 2002, en fin de mandat, et voici que le gouvernement a préparé ce rendez-vous. Il faudra voir maintenant les résultats concrets.»

Le député se dit par ailleurs étonné que des sujets aussi vitaux que le maintien des écoles dans les villages n'ait pas été abordé. De même, il déplore qu'on ne soit pas revenu sur la politique de la ruralité qui a été adoptée il y a plus d'une année et dont on ne voit pas encore les effets dans la culture des ministères, a-t-il souligné.

S'il applaudit le programme ACCOR, il s'interroge sur les chances pour une région comme celle d'Asbestos ou encore celle de l'Amiante de pouvoir être incluse dans le groupe qui sera élargi des régions dites ressources.

«Je vais travailler en ce sens mais les échos qu'on en a est à l'effet qu'Asbestos ou la MRC de l'Amiante ne sont pas parmi les deux ou trois nouvelles régions ressources que le gouvernement veut désigner...»

Autre texte en B7



82676

ce soir
Auger enquêteAu-delà de la fiction,
la télévérité!Avec Michel Auger 19 h
Les dessous scientifiques du crime!
L'examen d'une scène de crime.CINÉMA 20 h
Le règlement
(Payback)Mel Gibson dans une poursuite qui
le conduira au cœur de la mafia.TQSS
tqs.qc.ca

Spécialiste du diamant

Ronald Fortier

43, rue Wellington Nord
Sherbrooke
563-6460

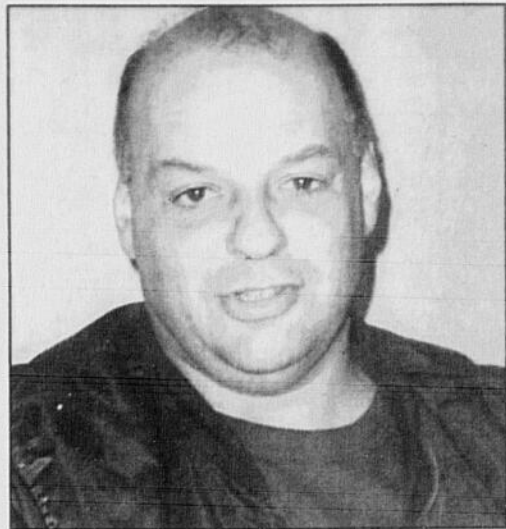
or 14 carats, diamants et perles noires

"Nos clients méritent ce qu'il y a de mieux"

084164

Le tracé de VTT se fait attendre à St-Élie

Claude Plante
cplante@latribune.qc.ca
SHERBROOKE



Serge Roy

Le problème de la circulation des quads (VTT) dans le secteur Saint-Élie est réglé en théorie, mais non en pratique, clament les responsables du Club Arc-en-ciel de l'Estrie.

Avant de pouvoir circuler via le tracé proposé par le ministère des Transports, on devra aménager un sentier. Le plus tôt sera le mieux. Au printemps, comme le propose le ministère, il sera trop tard, déclare Serge Roy, directeur des loisirs du club quad.

Rappelons qu'afin d'éviter que les quadistes empruntent le viaduc de la route 220 pour traverser l'autoroute 10/55, à la hauteur de l'ancienne municipalité de Saint-Élie, le ministère des Transports propose un sentier sur l'emprise de la voie rapide, entre les chemins Saint-Roch et Hamel.

«Nous devons le faire nous-mêmes. Il faudra investir des sous que nous n'avons pas. Nous ne pouvons attendre au printemps. Nous avons 200 membres à Saint-Élie. S'il n'y pas de lien, nous allons perdre ces membres, explique M. Roy. Il faut que la machine à gratter les sentiers puisse passer».

«Ça fait tellement de fois qu'on se fait dire des choses par le ministère et que ça ne se réalise pas. Je crois qu'avant de nous dire qu'un sentier pouvait être aménagé le long de l'autoroute, où il y a un marécage, le ministère ne

savait pas quel genre de terrain c'était. Ça va prendre plusieurs voyages de remplissage.»

Les gens du Club Arc-en-ciel ont sursauté quand ils ont entendu le ministère annoncer récemment que le dossier avait été réglé.

«Lors d'une réunion le 25 octobre dernier, le ministère avait pris des engagements pour faire les travaux en novembre. S'ils vont là actuellement, ils vont perdre leur bulldozer» dans le marécage, commente Serge Roy.

Les gens chargés du dossier au ministère des Transports doivent trouver une solution, indique le porte-parole, Denis L'Heureux. «Ce qui était clair avec les gens de VTT c'est

que le sentier que nous voulons aménager sera rudimentaire. Nous ne leur avons pas formulé d'échéancier. Comme nous ne pouvons pas faire les travaux cet automne, ça ira au printemps.»

«Pour pouvoir lancer les travaux, le Club de VTT doit avoir les autorisations de passer sur les chemins Saint-Roch et Hamel. Nous n'allons pas aménager un sentier s'il ne mène nulle part. Pour laisser ces véhicules circuler sur l'emprise de l'autoroute, il doit y avoir un obstacle incontournable. Nous voulons examiner si le marais est un obstacle incontournable au sens de la loi. Nous cherchons des solutions.»

A cela, M. Roy répond que les autorisations de la Ville de Sherbrooke s'en viennent.

Il y a des mois que M. Roy travaille à élaborer un sentier alternatif qui permettrait de relier ceux du club de Saint-François. Sans ce lien, le tourisme quad sera «zéro dans la région, avertit-il. C'est le seul lien avec le réseau transquébécois.»

«Il a fallu chercher un nouveau tronçon quand le ministère a parlé d'interdire les VTT et les motoneiges sur le viaduc de la 220 à Saint-Élie. Depuis le mois de février, je cours les droits de passage pour élaborer un nouveau sentier.»

Le Club Arc-en-ciel aimerait profiter d'un fonds mis à la disposition de l'ancienne municipalité de Saint-Élie par Hydro-Québec, à la suite de la construction de la ligne 120 kV sur son territoire l'an dernier.

Serge Roy craint que cela ne puisse être

possible, car le projet de sentier ne répond pas à un des critères spécifiques du programme de développement communautaire. «Il faut que le projet soit fait sur des terrains publics. Il n'y pas beaucoup de terrains publics en Estrie. Nous aménageons la plupart du temps nos sentiers sur des terrains privés.»

Ses agressions sexuelles lui valent 2 ans

Pierre Saint-Jacques
SHERBROOKE

Après trois années de procédures judiciaires, Yvan Jacques, âgé de 41 ans, de Sherbrooke a finalement été envoyé derrière les barreaux, mercredi, le juge Michel Côté, de la Cour du Québec, l'ayant condamné à deux ans moins un jour de prison.

La Cour endossait du même coup une suggestion commune du procureur André Campagna et du défenseur Michel Dussault.

L'accusé avait plaidé coupable le vendredi 25 janvier 2002 à trois des sept chefs d'accusation d'agressions sexuelles, principalement des attouchements sexuels à l'endroit de deux victimes, dont l'une qui a subi le joug durant de nombreuses années.

Sur une longue période

Les faits reprochés remontent au milieu des années 1970 alors que la victime principale au dossier n'était âgée que de 5 ans et cela s'est poursuivi sur une période de sept à neuf ans.

Dans les représentations sur sentence, le procureur Campagna a rappelé qu'il y avait eu plusieurs attouchements sexuels sur une longue période de temps. L'accusé commettait des attouchements et se faisait toucher.

La Couronne a également souligné comme facteur aggravant que l'accusé avait déjà, dans le passé, été condamné à 90 heures de travaux communautaires et à deux ans de probation pour un crime en semblable matière. Même pendant les procédures judiciaires, a noté Me Campagna, il poursuivait ses actions.

Les procédures contre Jacques ayant été entamées le 9 décembre 1999, cela a fait dire à Me Campagna que c'était le temps que ça se termine, cette affaire-là.

Le criminaliste Michel Dussault a indiqué au tribunal que son client avait, au moment des actions reprochées, de sérieux problèmes d'alcool mais que ça s'était depuis replacé.

Il a mentionné qu'effectivement la peine de deux ans moins un jour était une suggestion commune.

La Cour a de plus soumis l'accusé à une probation de deux ans avec une interdiction de communiquer avec les deux victimes dans le présent dossier.

Au sortir de la Cour, des proches de l'accusé et de la victime principale, notamment la grand-mère, ont insulté cette dernière qui a fondu en larmes.

La teneur et le ton des propos virulents ont été tels que les agents de sécurité du palais de justice ont dû escorter les attaquants verbaux vers la sortie.

La semaine dernière, la victime (J.D.) avait confié à La Tribune que depuis trois ans, soit depuis le dépôt des accusations, elle avait vécu l'enfer et une profonde dépression.

«Émotivement c'était très dur, aussi je me laissais carrément mourir. Je suis toujours suivie par un psychologue et maintenant je puis affirmer, comme l'affaire approche à son terme, que je me sens mieux. Je garde confiance et je suis de plus en plus capable de dire mes besoins, d'exprimer ce que j'accepte et ce que je n'accepte pas.»

Elle a rappelé qu'à l'époque, alors qu'elle n'était qu'une fillette, l'accusé lui aurait dit que si elle parlait de ce qui se passait entre elle et lui, sa famille, ses parents, peu importe qui, personne ne la croirait.

Cela a été constaté hier au sortir de la Cour, une situation qui mine de chagrin la victime mais qui l'amènera à tourner définitivement la page sur ce côté sombre de sa vie.

Pour J.D., le côté sombre, c'est terminé.

Agée d'une trentaine d'années, elle a ajouté que son vœu le plus cher est de devenir esthéticienne, ce qu'elle a entrepris de faire car c'est un rêve de toujours.

Les agents ciblent les poids lourds

René-Charles Quirion
rquirion@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

La Sûreté du Québec a tenu une opération conjointe avec les agents de Contrôle routier Québec, afin d'appliquer une politique de tolérance zéro à l'égard des poids lourds sur les routes estrieennes.

L'opération «Poids lourds sous surveillance» qui s'est tenue entre 9 h 30 et 10 h 30, mardi matin, a permis de vérifier 130 véhicules lourds. Du nombre, 23 ont reçu un constat d'infraction.

Le responsable de l'unité sécurité routière à la SQ, le caporal Claude Blouin, explique que tous les policiers en service des huit postes MRC et du poste autoroutier, de même que les contrôleurs routiers de Saint-Jean et Sherbrooke ont participé à cette opération intensive d'une durée d'une heure.

«L'objectif poursuivi était de sécuriser le réseau routier et d'intervenir auprès des conducteurs de poids lourds délinquants. Nous recevons souvent des appels d'automobilistes qui se plaignent de l'attitude insécurisante des camionneurs. Le comportement des poids lourds était particulièrement ciblé lors de cette opération qui se tenait sur toutes les routes du territoire», indique le caporal Blouin.

Ainsi le respect de la vitesse, les poids lourds qui suivaient de trop près d'autres véhicules et l'omission de céder le passage ont été scrutés par les agents de la SQ. Contrôle routier Québec s'est chargé de l'inspection des véhicules, des chargements et des heures de conduite.

«Les 45 policiers et contrôleurs routiers qui participaient à l'opération n'ont donné aucune chance aux camionneurs durant cette opération. L'Association des camionneurs nous appuie même dans cette lutte pour la sécurité, afin d'intervenir auprès des délinquants qui ternissent l'image des professionnels de la route», indique le caporal Claude Blouin.

D'autres opérations «Poids lourds sous surveillance» sont prévues au cours des prochaines semaines.

Espace Bell

À vous de conquérir votre espace!

Offrez l'embaras du choix.

allez-y



Motorola 120c

- 32 sonneries et alerte par vibration
- Composition vocale
- Mémoire de 400 noms et numéros



CDM-8200 d'Audiovox

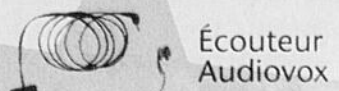
- Design moderne et élégant
- Haut-parleur bidirectionnel
- Offert en bleu ou en argent

Offre spéciale!

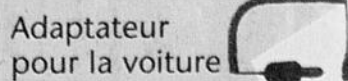
Avec toute nouvelle activation d'un téléphone cellulaire, obtenez...

une prime GRATUITE de Bell Mobilité.

Trousse d'accessoires



Écouteur Audiovox



Adaptateur pour la voiture



valeur de 50\$

29⁹⁵\$
prix courant: 39⁹⁵\$

Passez au magasin Espace Bell ou Bell Mobilité le plus près.

Sherbrooke
Carrefour de l'Estrie
3050, rue Portland
(819) 565-1605

PRÉSIDENT ET ÉDITEUR Raymond Tardif
 RÉDACTEUR EN CHEF Maurice Cloutier
 DIRECTEUR DE L'INFORMATION Michel Morin
 ADJOINTE AU DIRECTEUR Jacynthe Nadeau

Opinions

Être toujours dans le coup

L'Estrie est maintenant un «pôle d'excellence technologique». Elle joint ainsi un club sélect qui comprenait auparavant les villes de Montréal, Québec et Gatineau. Les trois mousquetaires étaient quatre dans les faits. C'est maintenant la même chose pour les pôles technologiques.

Le premier ministre Bernard Landry l'avait annoncé lors de son passage à La Tribune. Il l'a confirmé au Rendez-vous national des régions, ce qui a semé la joie au sein de la délégation estrienne.

Le rang, troisième ou quatrième, n'a pas vraiment d'importance.

La valeur monétaire ne se mesure pas en millions de dollars dans l'imédiat. En fait, il n'y a pas d'enveloppe dédiée qui vient avec cette reconnaissance. Cependant, la région pourra défendre des dossiers par l'en-

tremise du projet Accord qui est développé avec la complicité de la Société générale de financement. La région aura aussi accès à des mesures fiscales avantageuses. Cette carte ouvrira des portes.

Pour certains, il n'est sans doute pas facile de comprendre toute l'importance d'un tel statut. Demain matin, la vie continue, pensent-ils. La vie continue, mais les horizons sont différents.

Déjà, nous prenons conscience collectivement que la région s'est façonnée une nouvelle personnalité. Ses métiers à tisser et ses fondries ont cédé le pas aux laboratoires garnis d'éprouvettes et d'ordinateurs. Des centres de recherches débordent littéralement. L'innovation est devenue un créneau à l'honneur chez nous. Le magazine *Innovation*, publié par La Tribune, se voulait d'ailleurs le miroir d'une nouvelle réalité.



Maurice CLOUTIER

Non seulement est-il important de le réaliser chez nous, mais il est primordial que cette reconnaissance franchisse nos frontières. Voilà qui est fait à Québec. La région ne sera pas plus oubliée ou négligée à l'égard du soutien à la recherche et au développement de nouvelles technologies.

Au printemps 2001, Sherbrooke avait été carrément oubliée par le ministre des Finances, Pauline Marois, lorsqu'elle avait annoncé un programme de crédit d'impôt de 40 pour cent pour les emplois en recherche dans le secteur de Laval. Pourtant, Sherbrooke avec son parc biomédical méritait un accès aux mêmes avantages. La correction est venue plusieurs mois plus tard, au terme d'une bataille qui n'aurait jamais dû être nécessaire. Ce genre «d'oubli» ne sera plus tolérable avec la nouvelle reconnaissance. Dans toute la machine gouvernementale, Sherbrooke est maintenant sur un pied d'égalité avec les trois autres pôles.

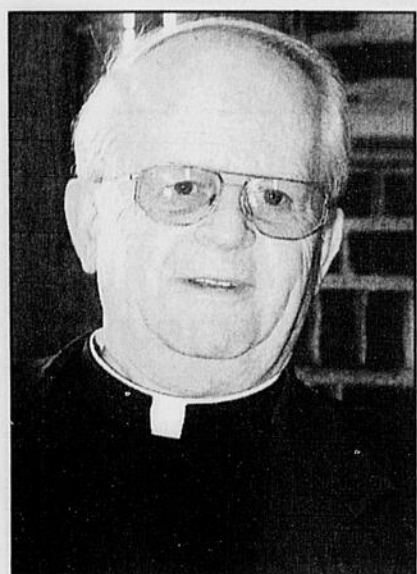
Pour des investisseurs, des chercheurs ou encore des étudiants étrangers dans le domaine des sciences et du génie notamment, qui envisagent le Québec comme choix de vie, l'Estrie et l'Université de Sherbrooke deviennent un pôle à considérer. Cette

reconnaissance forcera les regards à se tourner encore plus vers Sherbrooke, qui bénéficie d'un atout que ne peuvent brandir d'autres villes comme Trois-Rivières, Saguenay ou Drummondville.

Bien sûr, la région, comme d'autres, n'a pas gagné sur toute la ligne au Rendez-vous national des régions. Néanmoins, il faut saluer les pas réalisés par Québec dans plusieurs champs, dont celui de la formation professionnelle. Il faut aussi se réjouir de la décision du ministre des Transports, Serge Ménard, de fixer dans la programmation gouvernementale la terminaison du doublement de la route 55. Le plus vite sera le mieux dans le cas de cette route importante et combien dangereuse.

Quant à la certification «pôle d'excellence technologique», celle-ci est très significative et assure à la région d'être toujours dans le coup.

Lettres ouvertes



Mgr André Gaumond

Un appel à la générosité

La Journée mondiale de la jeunesse, tenue à Toronto en juillet dernier, a jeté en terre des semences dont les chrétiens de tous âges porteront les fruits à moyen et long termes. Cependant, cet événement heureux porte un revers qui prend la forme d'un déficit financier important. Un partage équitable de la dette entre tous les diocèses canadiens nous laisse une facture de 710 254 \$.

Déjà de beaux gestes de générosité ont permis de financer avec un léger surplus la préparation et la participation de jeunes du diocèse de Sherbrooke ainsi que l'accueil de quelques centaines de pèlerins venus d'ailleurs. Il faut maintenant poser un nouveau geste en vue de décharger l'Église diocésaine d'une partie significative de sa contribution au déficit.

Une nouvelle quête commandée aux paroisses se fera les 16 et 17 novembre. Si chaque paroissien y allait d'un dollar, l'objectif serait atteint. La solidarité nous commande à ce moment-ci un effort tout spécial.

La dette est là; elle est onéreuse et il faut la payer. Refuser d'emboîter le pas équivaut à faire porter aux autres sa part du fardeau. Pour toute contribution de 10 \$ et plus, des reçus d'impôt seront émis.

Je fais appel à la coopération habituelle des pasteurs et des fidèles pour apporter une rapidement une solution à cette situation que personne n'a cherchée mais qu'il nous faut corriger.

André Gaumond
Archevêque de Sherbrooke



paillamee@sympatico.ca

Qui défendra la clientèle?

M. Jean-François Rouleau, président, Société de transport de Sherbrooke

Les utilisateurs et utilisatrices du transport en commun appréhendent un cauchemar devant l'éventuelle grève des chauffeurs d'autobus annoncée pour le lundi 18 novembre.

Rappelons-nous bien que le transport en commun est un service essentiel dans le quotidien d'un nombre important de Sherbrookoïis et Sherbrookoïses.

Le Comité des utilisateurs et utilisatrices du transport en commun de Sherbrooke veut signifier à chacune des parties l'obligation de remettre les intérêts des usagers au coeur des discussions.

Qui défend les besoins de la clientèle, des personnes âgées, des étudiants? Qui défend les droits des travailleurs et travailleuses, et particulièrement ceux à faibles revenus?



Raymonde Morin

Nous le répétons haut et fort, qui se préoccupe vraiment des impacts d'un arrêt du service de transport auprès de la clientèle utilisatrice? Qui assumera les coûts et inconvénients inhérents à cet arrêt de service? Dans une ville où il n'y a pas de service essentiel en terme de transport, c'est une situation intolérable et aux conséquences nombreuses pour des milliers de personnes.

Nous sentons qu'au cours des dernières semaines s'est installé un dialogue de sourds entre les deux parties et faute d'autres moyens à notre disposition, nous ne pouvons que rappeler à nouveau à chacune des parties la nécessité de faire preuve de générosité et de respect humain afin de régler ce conflit pour le bénéfice de la clientèle!

Raymonde Morin, présidente Comité des utilisateurs et utilisatrices du transport en commun de Sherbrooke



Marie-Paule Kirouac

Pardonnez mon oubli!

À tous les bénévoles,

Je n'avais pas quitté la station de télévision de Radio-Canada Estrie en cette soirée du 13 novembre que j'ai ressenti un profond sentiment de culpabilité, une honte certaine pour l'oubli que je venais de commettre.

En effet, pendant l'entrevue que j'ai accordée à Réjean Blais de Radio-Canada Estrie, je n'ai pas mentionné le travail accompli par les bénévoles de La Maison Aube-Lumière. Dans ma préparation à l'entrevue, même si j'avais calculé que 75 % du personnel travaillant à La Maison était bénévoles, j'ai oublié de le dire.

Puisqu'il est impossible de reculer l'horloge, puisque hier appartient au passé, il m'apparaît très important d'avouer cette erreur pourtant bien involontaire.

Comment justifier l'injustifiable, sinon en m'excusant auprès de tous les bénévoles pour l'impair commis. Mes excuses à chacun d'entre vous. Je vous remercie également de tout coeur pour votre soutien quotidien.

Marie-Paule Kirouac,
directrice générale
La Maison Aube-Lumière

Point de vue

Agropur, une vraie coopérative?

Il aura fallu deux ans à Agropur pour participer au démantèlement d'un village de la région du lac Saint-Jean. La fermeture de l'usine de Lactel à Chambord, achetée par Agropur en 2000 pour la démanteler, c'est 166 emplois directs de perdus, plus tous les autres qui gravitent autour et tout ce qui s'ensuit.

La transformation du lait produit dans la région se fera désormais quasi exclusivement à l'extérieur et ce, pour toujours. Aussi bien dire qu'il n'y aura

bientôt plus de place pour les éleveurs de vaches laitières chez nous.

Cette coopérative, car il paraît que c'est une coopérative de producteurs notamment de l'Estrie, n'a-t-elle que le nom? Pourquoi porte-t-elle le nom de coopérative? Son comportement est pire que celui des multinationales. Un comité socio-politique de chez nous est allé leur demander d'être écouté. On leur a répondu que «des considérations administratives leur donnent le droit de démanteler l'usine Lactel à Chambord». Et la mission de coopérative, c'est de la bouillie pour les chats?

Les producteurs de lait de l'ensemble du Québec sont soumis à une Régie des marchés. Concrètement, cela veut dire que le prix du lait est garanti, et même le profit sur le litre de lait est garanti à Agropur! Alors, pourquoi Agropur fait-elle cela? Pour faire mourir les producteurs laitiers de notre région? Faire mourir un village? Si des considérations administratives sont plus importantes que la mission coopérative, alors j'ai manqué un bout de l'évolution de la notion de coop et je ne suis pas la seule. À ce compte-là, des compagnies qui font mourir des villages dans d'autres

pays on les dénonce ici et on appelle même au boycott... Mais on n'est pas dans un autre pays, c'est chez nous que ça se passe!

Des gens de chez nous, dans une région du Québec, vont participer au saccage d'une autre région. Ces gens, ce sont les membres d'Agropur. Et si les producteurs de l'Estrie se disent incapables d'intervenir pour changer le cours des choses alors qu'ils sont partie prenante, c'est qu'on se sert d'eux sous le couvert de la coopérative. Serez-vous complice de cette abominable façon de faire?

Les gens de l'Estrie ont toujours été solidaires des gens du Saguenay -La-Saint-Jean dans les moments de crises. Je crois que s'ils savaient ce qui se passe, ils appuieraient les gens du Saguenay-Lac-Saint-Jean et poseraient les actions pour faire comprendre à Agropur que leur comportement n'est pas digne du nom qu'ils portent, «coopérative», ni digne des gens de l'Estrie.

Ursula Larouche
Chicoutimi

Les élèves privés d'autobus de ville

René-Charles Quirion
rquirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

La grève des chauffeurs de la Société de transport de Sherbrooke privera de transport scolaire quelque 1420 élèves qui utilisent le transport en commun pour se rendre en classe.

Les parents des 493 élèves des écoles publiques et des 927 élèves qui fréquentent les écoles privées devront s'organiser par leurs propres moyens pour que leurs enfants se rendent en classe.

La Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSRS) a fait des démarches pour mettre en place un service de transport alternatif, mais a fait marche arrière. Le ministère de l'Éducation du Québec a refusé d'assumer les frais de cette dépense supplémentaire. Le coût pour mettre en place 25 à 30 autobus supplémentaires s'élève à environ 7000 \$ par jour.

Le directeur des ressources matérielles à la CSRS, Jean-Pierre Simard, soutient que la commission scolaire n'a pas les moyens d'assumer, les dépenses occasionnées par cette dépense supplémentaire.

«Il n'y aura donc pas de transport alternatif

pour les utilisateurs de la STS qui fréquentent les écoles secondaires publiques et privées du territoire. Le ministère ne veut pas créer de précédent. Ils ont analysé notre dossier, mais n'accordent pas ce qu'ils n'ont pas accordé dans d'autres régions où il y a eu des grèves du transport en commun», explique M. Simard.

Jean-Pierre Simard assure que les parents se sont débrouillés lors des deux premiers débrayages des 115 chauffeurs de la STS et devront continuer en ce sens à compter de lundi s'il n'y a pas d'évolution dans les négociations.

«Les parents s'organisent entre voisins et font du covoiturage. Lors des derniers débrayages, le taux d'absentéisme était très négligeable. Les parents ont la responsabilité de conduire leurs enfants à l'école. Les élèves ont l'obligation de se rendre en classe, malgré la grève du transport en commun. Ce n'est pas une excuse pour arriver en retard ou manquer des cours», soutient le directeur des ressources matérielles à la CSRS.

Une demande a été envoyée à la directrice générale de la STS, Huguette Dallaire, afin que les journées de transport perdues soient remboursées.

«Nous avons envoyé une lettre en septembre à la direction de la STS après le premier débrayage. On attend toujours la réponse à notre demande»,

mentionne Jean-Pierre Simard.

«Dossier complet sur
www.cyberpresse.ca/tribune»

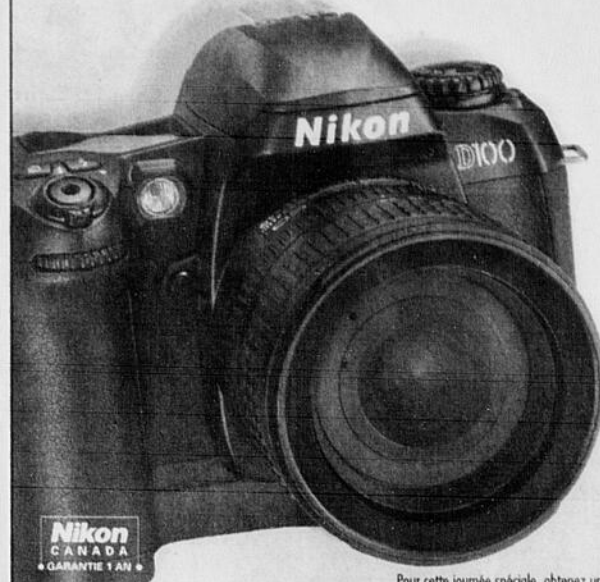
cyberpresse.ca

DÉMONSTRATION et clinique Nikon

SAMEDI, LE 16 NOVEMBRE, DE 10 H À 16 H.

DÉMONSTRATION ET CLINIQUE

Participez à la journée NIKON et venez rencontrer le représentant et un technicien de la compagnie. Vous aurez l'occasion de découvrir les nouveaux produits et de faire vérifier votre appareil photo Nikon. De plus il sera possible de mettre à jour le logiciel de votre appareil photo numérique Nikon (s'il y a lieu).



Nikon D100 (Boîtier numérique type reflex)
• Résolution 6,3 millions de pixels
• Facteur de connexion de 1,5X
• Équivalent de 200 à 1600 ISO
• Carte compact flash
• Interface USB
• Objectif interchangeable

\$3199,99

Pour cette journée spéciale, obtenez une carte supplémentaire de 128mb sans frais, à l'achat de ce boîtier.



Nikon COOL PIX 4500

• Résolution 4 millions de pixels
• Zoom optique 4X
• Carte compact flash
• Interface USB

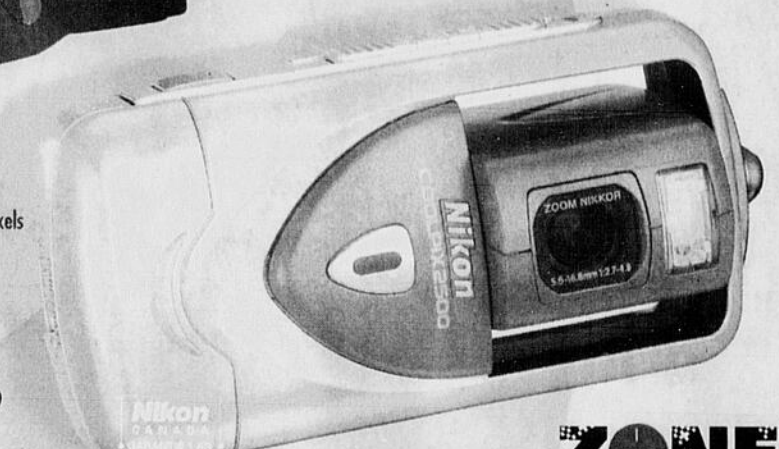
\$969,99

Pour cette journée spéciale, obtenez une carte supplémentaire de 32mb sans frais, à l'achat de ce boîtier.

Nikon COOL PIX 2500

• Résolution 2 millions de pixels
• Zoom optique 3X
• Poids de 165g
• Dimension de 4,5 x 2,3 x 1,2 pouces
Incluant pile et chargeur

\$469,99



Pour cette journée spéciale, obtenez une carte supplémentaire de 16mb sans frais à l'achat de ce boîtier.

IMACOM COMMUNICATIONS

ZONE IMAGE

Nouveau www.zoneimage.ca

1306, RUE KING OUEST, SHERBROOKE (QUÉBEC) ☎ (819) 565-0000

L'UdeS a maintenant sa station de métro

Claude Plante
cplante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

L'Université de Sherbrooke a maintenant sa station de métro!

La Société de transport de Montréal vient d'accepter d'ajouter le nom «Université de Sherbrooke» à la dénomination de la seule station de la Rive-Sud de Montréal, donnant une visibilité de plus à l'institution sherbrookoise présente à Longueuil depuis 15 ans.

Le troisième campus de l'UdeS, attaché à cette imposante station de métro, est fréquenté par plus de 7000 étudiants.

Au cours des prochaines semaines, le nouveau nom «Longueuil-Université de Sherbrooke» fera graduellement son apparition dans le métro et sur les différents documents de la STM.

Pour économiser des coûts importants, la STM apportera les modifications requises sur ses

outils d'information à la clientèle au fur et à mesure de leur mise à jour, indique un communiqué de la Société.

C'est la direction de l'Université de Sherbrooke qui en avait fait la demande en mai dernier à la STM. Elle avait obtenu un sérieux coup de pouce avec l'adoption d'une résolution des élus de Longueuil en faveur du projet.

Ceux-ci voyaient d'un bon oeil ce changement pour donner encore plus un caractère universitaire à la ville. Pour sa part, l'UdeS veut tisser des liens encore plus grands avec la Rive-Sud de Montréal.

La station de Longueuil, qui a été inaugurée le 31 mars 1967 pour l'Expo 67, vient d'être rénovée en profondeur. Elle accueille plus de 7 millions d'usagers du métro chaque année. C'est la quatrième station la plus achalandée du réseau souterrain, indique-t-on.

Il y a «Berry-UQAM» et maintenant «Longueuil-Université de Sherbrooke» dans le paysage de la grande région de Montréal.

Le procès de Faccino pour la mort de Richard Lavoie encore remis

René-Charles Quirion
rquirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

Le procès de Bruno Faccino, qui fait face à trois chefs d'accusation pour avoir entraîné dans la mort le Forestois Richard Lavoie, sur l'autoroute 10 en avril 2001, connaît de nouveaux délais.

Le procès a été remis pour la forme au 11 décembre prochain au Palais de justice de Longueuil.

Le 4 novembre dernier, le procès avait été retardé après que Faccino eut congédié son avocat lors d'une rencontre à la prison de Bordeaux. La cause avait été remise à hier, le temps que le nouveau défenseur de Bruno Faccino, Me Alain Dubois, prenne connaissance de la preuve de la Couronne. D'ici le 11 décembre, Me Dubois va évaluer la dé-

fense qu'il peut plaider pour Faccino avant de décider s'il le représentera. Une date sera alors fixée pour le début du procès.

Les accusations

Bruno Faccino fait face à des accusations de négligence criminelle ayant causé la mort, de conduite dangereuse ayant causé la mort et de délit de fuite mortel.

Gilles Lavoie, le père de Richard Lavoie, ne s'est pas rendu à Longueuil, hier. Par contre, il entend bien suivre les procédures de près dès la reprise du procès.

Rappelons que Richard Lavoie a été happé à la hauteur du 19e kilomètre sur l'autoroute 10, alors que son véhicule était immobilisé sur l'accotement près de Chambly. L'impact lui a été fatal.

Faits divers

Incendie à Dudswell

SHERBROOKE (RCQ) - Une résidence de la rue Principale à Dudswell a été complètement détruite par un incendie dans la nuit de mercredi à hier.

Le feu qui s'est déclaré un peu après minuit a rapidement dégénéré et s'est attaqué à toute la résidence. Les pompiers de Dudswell ont dû utiliser une excavatrice pour maîtriser l'élément destructeur.

La résidence est une perte totale et les dégâts sont évalués à quelque 50 000 \$. Heureusement, personne ne se trouvait à l'intérieur du bâtiment lorsque l'incendie s'est déclaré.

Cet incendie pourrait être d'origine électrique. L'enquête de la Sûreté du Québec se poursuit pour déterminer de façon exacte l'origine du sinistre.

Vol dans une bijouterie de Coaticook

SHERBROOKE (RCQ) - La bijouterie Pépites d'or de la rue Main Ouest à Coaticook a reçu la visite des voleurs dans la nuit de mercredi à hier.

Les malfaiteurs ont fracassé la vitri-

ne de la bijouterie du 16 de la rue Main Ouest. Ils ont défoncé un présentoir et se sont emparés des bijoux à l'intérieur. L'inventaire n'a pas encore été effectué.

Une enquête a été ouverte par la Sûreté du Québec de la MRC de Coaticook.

Plus de stationnement la nuit dans les rues

SHERBROOKE (RCQ) - Le Service de police de Sherbrooke laisse un sursis d'une semaine aux automobilistes de Sherbrooke pour se familiariser avec la réglementation hivernale.

Depuis minuit cette nuit, les automobilistes n'ont plus le droit de se stationner dans les rues de la ville entre minuit et 7 h. Cette interdiction demeurera en vigueur jusqu'au 31 mars prochain.

Le SPS distribuera des avis jusqu'au 22 novembre, afin d'informer les citoyens du règlement, à moins de tempêtes de neige nécessitant la sortie des déneigeuses. Par la suite les agents du SPS émettront des constats d'infraction pour ceux qui contreviendront à la réglementation municipale.

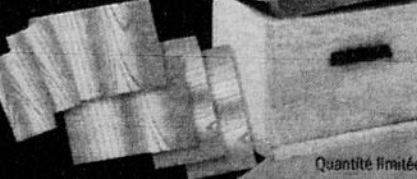
Eh! les enfants, venez rencontrer le Père Noël chez RONA

SAMEDI et DIMANCHE
16 et 17 novembre de 9 h à 15 h

Une activité de bricolage amusante et instructive!

Un atelier de bricolage d'un joli «coffret» sous la supervision du personnel du magasin pour les enfants de 6 à 12 ans accompagnés d'un parent.

Gratuit! «Coffret»



SAMEDI et DIMANCHE
16 et 17 novembre, de 10 h à 15 h

Gratuit! Tablier de bricolage
500 tabliers remis chaque jour.

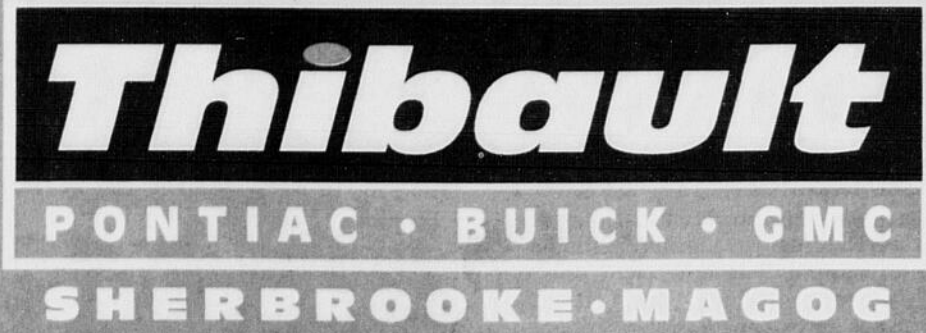
RONA L'entrepôt

3400, boulevard Portland, Sherbrooke (819) 829-7662

Arrivez tôt! Ho! Ho! Ho!

DÉCROCHEZ UNE GM ET GAGNEZ GROS-HO!-HO!

chez



**Achetez ou louez un
véhicule chez Thibault
et téléphonez,
sur place, au Père Noël
chez GM.**

**OUVERT CE SAMEDI,
16 NOV., jusqu'à 16h**

**GAGNEZ
automatiquement
500 \$***

ou

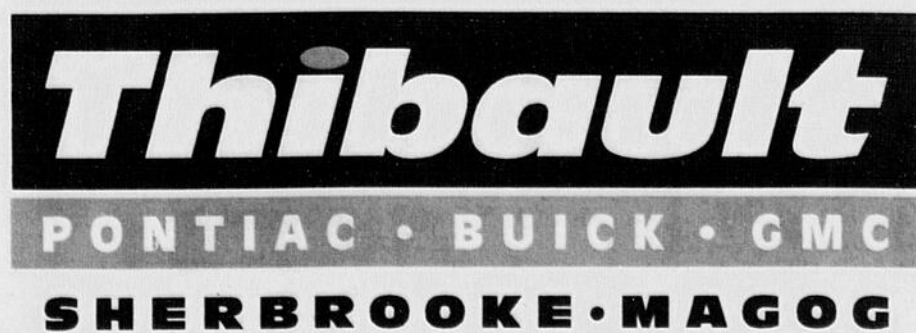
**GAGNEZ
1000 \$, 1500 \$, 2000 \$,
2500 \$, 5000 \$ ou même
10 000 \$***

ou

**GAGNEZ
votre
VÉHICULE***

1 chance sur 6 de
gagner plus de 500 \$

0% disponible à l'achat**



* Offre d'une durée limitée. Détails et règlements en magasin. ** Certaines conditions s'appliquent.

